



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 22 novembre 2011
N° CERTA-2011-AVI-658

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Ubuntu Software Center

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-658>

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-658
Titre	Vulnérabilité dans Ubuntu Software Center
Date de la première version	22 novembre 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Ubuntu USN-1270-1
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Contournement de la politique de sécurité ;
- atteinte à la confidentialité des données.

2 Systèmes affectés

Ubuntu versions 11.10, 11.04 et 10.10.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans *Ubuntu Software Center* permet à un attaquant d'installer des paquets modifiés ou de découvrir des informations sensibles.

4 Description

Ubuntu Software Center (un utilitaire pour chercher, installer ou retirer des applications) ne vérifie pas correctement les certificats des serveurs lors de l'établissement de connexions sécurisées. Une personne malveillante peut effectuer une attaque de type *man-in-the-middle* et obtenir des informations sensibles ou installer des paquets modifiés.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Ubuntu USN-1270-1 du 21 novembre 2011 :
<http://www.ubuntu.com/usn/usn-1270-1/>
- Référence CVE CVE-2011-3150 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-3150>

Gestion détaillée du document

22 novembre 2011 version initiale.